

Discours de Jean-Paul II pour les 10 ans du motu proprio *Ecclesia Dei adflicta*

Publié le 26 octobre 1998 · Jean-Paul II · 5 min de lecture

*Au lendemain de la béatification de quatre nouveaux bienheureux (voir p.1049), le Pape Jean-Paul II a reçu les pèlerins venus du monde entier, le lundi 26 octobre. Parmi eux se trouvaient aussi les 1500 participants du pèlerinage traditionaliste organisé pour marquer le dixième anniversaire de la promulgation du Motu Proprio *Ecclesia Dei*. Voici le passage de l'allocution où le Pape s'est adressé en français aux pèlerins de la mouvance traditionaliste demeurant attachée à l'Église catholique et au Pape*

Je vous salue cordialement, chers pèlerins qui avez tenu à venir à Rome à l'occasion du dixième anniversaire du [motu proprio *Ecclesia Dei*](#), pour affermir et renouveler votre foi au Christ, et votre fidélité à l'Église. Chers amis, votre présence auprès du « Successeur de Pierre à qui revient en premier de veiller à l'unité de l'Église » (Conc. œcum. Vat. I, Constitution dogmatique I *Pastor æternus*) est particulièrement significative.

Pour sauvegarder le trésor que Jésus lui a confié et en étant résolument tournée vers l'avenir, l'Église a le devoir de réfléchir en permanence sur son lien avec la Tradition qui nous vient du Seigneur par les Apôtres, telle qu'elle s'est constituée tout au long de l'histoire. Selon l'esprit de conversion de la lettre apostolique *Tertio millennio adveniente* (nn. 14, 32, 34, 50), j'exhorte tous les catholiques à faire des gestes d'unité et à renouveler leur adhésion à l'Église, pour que la légitime diversité et les différentes sensibilités, dignes de respect, ne les séparent pas les uns des autres, mais les poussent à annoncer ensemble l'Évangile ; ainsi, stimulés par l'Esprit qui fait concourir tous les charismes à l'unité, tous pourront glorifier le Seigneur et le salut sera proclamé à toutes les nations.

Je souhaite que tous les membres de l'Église demeurent les héritiers de la foi reçue des Apôtres, dignement et fidèlement célébrée dans les saints mystères, avec ferveur et beauté, afin de recevoir de manière croissante la grâce (cf. Conc. œcum. de Trente, session VII, 3 mars 1547, Décret sur les sacrements) et de vivre une relation intime profonde avec la divine Trinité. Tout en confirmant le bien fondé de la réforme liturgique voulue par le Concile Vatican II et mise en œuvre par le Pape Paul VI, l'Église donne aussi un signe de compréhension aux personnes « *attachées à certaines formes liturgiques et disciplinaires antérieures* » (Motu proprio *Ecclesia Dei*, n. 5). C'est dans cette perspective que l'on doit lire et appliquer le Motu proprio *Ecclesia Dei* ; je souhaite que tout

soit vécu dans l'esprit du Concile Vatican II, dans la pleine harmonie avec la Tradition, visant l'unité dans la charité et la fidélité à la Vérité.

C'est sous « l'action de l'Esprit Saint, par laquelle le troupeau du Christ tout entier se maintient et progresse dans l'unité de la foi » (Conc. œcum. Vat. II, Constitution dogmatique *Lumen gentium*, n. 25), que le Successeur de Pierre et les évêques, successeurs des Apôtres, enseignent le mystère chrétien ; de manière toute particulière, les évêques, réunis en Conciles œcuméniques *cum Petro et sub Petro*, confirment et affermissent la doctrine de l'Église, héritière fidèle de la Tradition existant déjà depuis près de vingt siècles comme réalité vivante qui progresse, donnant un élan nouveau à l'ensemble de la communauté ecclésiale. Les derniers Conciles œcuméniques – Trente, Vatican I, Vatican II – se sont particulièrement attachés à éclairer le mystère de la foi et ont entrepris des réformes nécessaires pour le bien de l'Église, dans le souci de la continuité avec la Tradition apostolique, déjà recueillie par saint Hippolyte.

Il revient donc en premier lieu aux évêques, en communion avec le Successeur de Pierre, d'exercer avec fermeté et charité la conduite du troupeau, pour que la foi catholique soit partout sauvegardée (cf. Paul VI, Exhortation apostolique *Quinque iam anni* ; Code de Droit canonique, can. 386) et dignement célébrée. En effet, selon les formules de saint Ignace d'Antioche, « là où est l'évêque, là aussi est l'Église » (Lettre aux Smyrniotes, VIII, 2). J'invite aussi fraternellement les évêques à avoir une compréhension et une attention pastorale renouvelée aux fidèles attachés à l'ancien rite et, au seuil du troisième millénaire, à aider tous les catholiques à vivre la célébration des saints mystères avec une dévotion qui soit un véritable aliment pour leur vie spirituelle et qui soit source de paix.

En vous confiant à l'intercession de la Vierge Marie, parfait modèle de la *sequela Christi* et Mère de l'Église, chers Frères et Sœurs, je vous accorde la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Herzlich grüße ich alle Pilger, die anlässlich der zehn Jahre des Motu Proprio *Ecclesia Dei* zu den Gräbern der Apostelfürsten nach Rom gekommen sind. Gerne erteile ich Euch und allen Euren Lieben daheim den Apostolischen Segen

I warmly welcome the English-speaking pilgrims who have come to venerate the Tombs of the Apostles on the occasion of the Tenth Anniversary of the Motu Proprio *Ecclesia Dei*. Upon you and your families, I invoke the Almighty God's abundant blessings.

IOANNES PAULUS PP. II

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/26-octobre-1998-discours-de-jean-paul-ii-pour-les-10-ans-du-motu-proprio-ecclesia-dei-adflicta

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France